

LES 8 ÉTAPES D'UNE INTERVENTION EN GÉOBIOLOGIE



Jordan THOMAS
Tarologie - Énergétique - Géobiologie

Une expertise géobiologique consiste en une évaluation et une harmonisation des lieux et des personnes qui y séjournent.

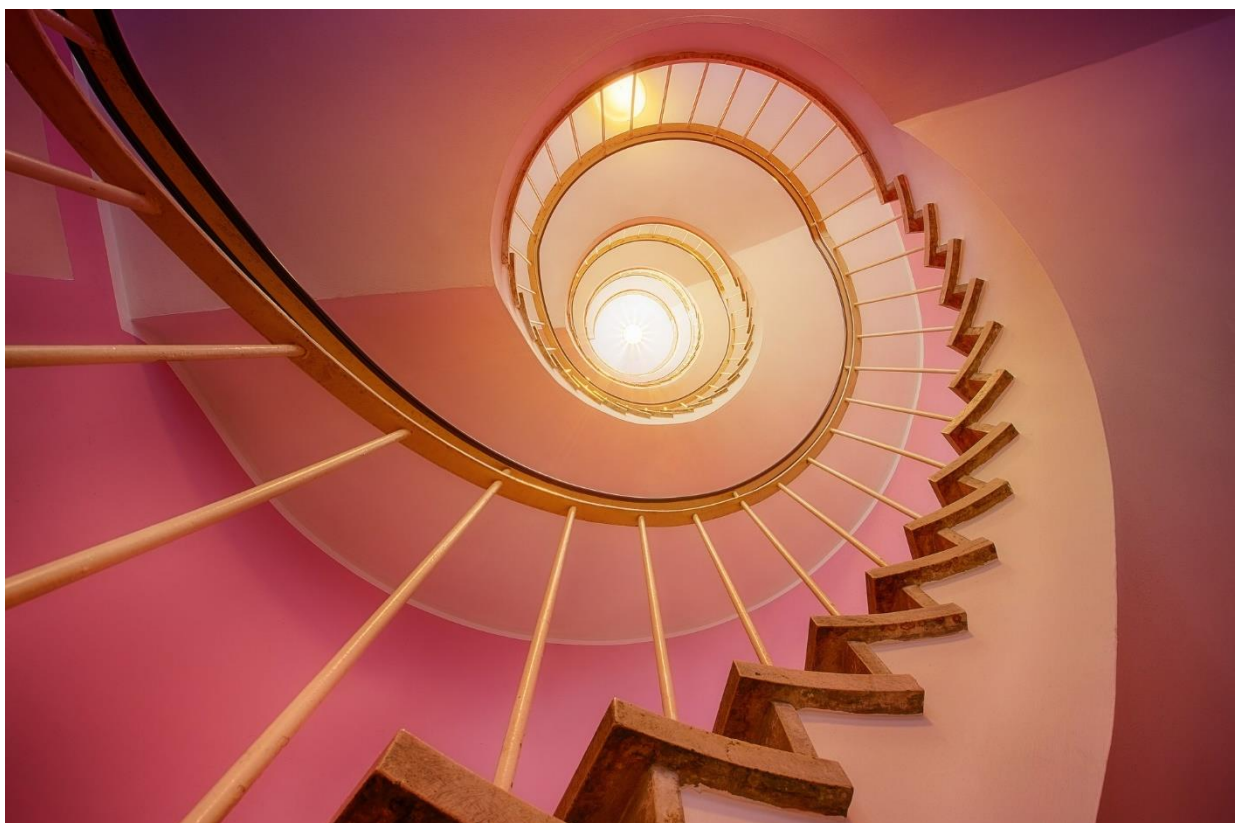
Le lieu étant toujours représentatif des personnes, le facteur humain doit donc être pris en compte. Cela facilite la mise en conscience du rapport habitat-habitant par rapport au microcosme de l'Homme (aspect physiologique, psychologique, énergétique et spirituel) et le macrocosme représentatif de son environnement (professionnel, matériel, sentimental, social, ...).

Un géobiologue se doit d'être à l'écoute du lieu et des habitants, mais aussi des forces et manifestations énergétiques et spirituelles pouvant se trouver dans le lieu (gardien du lieu, esprit de la nature, ...).

L'étude géobiologique a pour objectif de découvrir les nuisances susceptibles d'altérer le bien-être et la santé des habitants et de les neutraliser par des moyens appropriés. Il s'agit d'un bilan énergétique et vibratoire du lieu.

Le déroulement d'une étude en géobiologie comprend deux aspects importants :

- une expertise qui permet d'évaluer le lieu et les différentes perturbations ou besoins.
- une intervention, en vue d'apporter les moyens de corrections et d'harmonisations.



1. L'entretien téléphonique.

Il permet de préciser ce que vous attendez d'une intervention en géobiologie et de définir précisément les raisons de votre demande.

Durant cet entretien nous dressons ensemble l'objectif de cette intervention.

- Souhaitez-vous améliorer le bien-être familial et la bonne circulation des énergies au sein de l'habitation ?
- Voulez-vous savoir si le lieu est la cause de conflit, de mal-être, d'échec ou de difficultés professionnelles ?
- Envisagez-vous d'améliorer la qualité vibratoire de votre lieu par la mise en place d'un menhir, d'un autel, ...
- ...

2. Première évaluation effectuée à distance.

Elle permet d'analyser les différents types de perturbations, leurs nombres et leurs emplacements approximatifs. Les plans et photos de l'habitation sont importantes pour dresser cette première analyse.

3. Deuxième évaluation effectuée sur place.

Elle vient compléter la précédente analyse par des mesures et relevés complémentaires (type de nuisance, localisation précise, ...). En plus des outils de détection habituel (pendule, baguette, antenne) le Géobiologue complète son étude par des appareils de mesures (champs électromagnétiques, qualité de l'air, prise à la terre, ...).

C'est durant cette phase que nous abordons l'harmonisation du lieu par le rapport habitat-habitants.

4. Corrections et contrôle des nuisances.

Les perturbations sont corrigées par les moyens appropriés à leurs types et leurs degrés d'influences :

- soit par une action direct sur le lieu où les habitants.
- soit par une action des habitants eux-mêmes (prise de conscience de la nature symbolique du phénomène).

Une fois mise en place, un contrôle est effectué pour vérifier l'efficacité des corrections mise en place.

Dans certains cas, des conseils peuvent être proposés pour conserver une bonne santé du lieu et des habitants. Cela peut passer par des agencements intérieurs (déplacer un meuble pour éviter une émission d'onde de forme, isoler une prise de terre, ...) ou de nouvelles habitudes de vie (étendre le WIFI la nuit, être à l'écoute du lieu, usage de moyens de purification en conscience, ...).

5. Dynamisation et bons emplacements.

Après l'harmonisation du lieu par la mise en place de corrections et solutions, une recherche des bons emplacements et conseils d'usages pour dynamiser le lieu est entrepris.

6. Constitution d'un rapport.

Suite à l'intervention un rapport est envoyé en PDF dans les 15 jours. Celui-ci reprend les points importants de l'intervention en indiquant :

- le type de nuisances, leur emplacements et l'enjeu symbolique associé.
- les observations.
- les corrections effectuées.
- la nature des "bons emplacements" et comment en bénéficier.
- les conseils et corrections à effectuer à l'avenir.
- ainsi que des recommandations pour maintenir une bonne harmonie au sein du lieu.

7. Le suivi.

Un suivi est mis en place après l'harmonisation afin de pouvoir répondre à vos questions et d'effectuer des interventions à distance, si besoin.

8. Etude de contrôle.

Suite à l'intervention je vous envoie un questionnaire de contrôle qui a pour objectif de vérifier l'efficacité du travail, vos observations personnelles et d'envisager une action complémentaire à distance ou sur place (déplacement compris dans le tarif, hors frais km).